

Introduction à l'intelligence Artificielle pour les agents publics : usage et bonnes pratiques - AP 02

Référence catalogue : AP 02

Objectifs de la prestation :

À l'issue de la formation, l'agent sera capable de :

- Comprendre les principes fondamentaux de l'intelligence artificielle,
- Identifier des usages concrets de l'IA dans le contexte de l'action publique,
- Formuler des prompts efficaces et adaptés à leurs besoins professionnels,
- Adopter les bonnes pratiques pour une utilisation responsable et sécurisée.

Prérequis de la formation :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette accompagnement.

Une expertise professionnelle en gestion de la passation des marchés et/ou une bonne connaissance des fondamentaux des marchés publics est un vrai plus pour tirer pleinement profit de cet accompagnement.

Durée de la formation : 1 jour, soit 6 heures.

Tarif : 665 € / participant

Déroulé de la prestation :

Programme de la matinée :

- Introduction et rappel des objectifs de la formation
- Présentation des notions clés de l'intelligence artificielle (définitions, fonctionnement, vocabulaire)
- Panorama des usages de l'IA dans le secteur public
- Présentation des outils d'IA et de leurs cas d'usage professionnels

Programme de l'après-midi :

- Focus sur la rédaction de prompts efficaces et adaptés aux besoins métiers
- Bonnes pratiques, limites et points de vigilance (éthique, données, sécurité)
- Cas pratiques et mises en situation
- Questions & Réponses

Nombre de participants : 10 stagiaires

Méthodes pédagogiques :

- Intervention magistrale, active et expérimentale,
- Manipulation par le/la formateur.trice sur la plateforme ECOLE (projection vidéo) et reproduction des stagiaires en simultané,
- Questionnaire des acquis.

Modalités d'évaluation :

Un questionnaire en ligne sera à remplir en fin de session pour valider l'acquisition des compétences.

Modalités d'accès :

Un RDV téléphonique est donc pris pour vérifier l'adéquation de la formation aux besoins et attentes du bénéficiaire.

La prestation ne pourra être dispensée qu'une fois la convention signée.

Délais d'accès :

L'entrée en formation peut être organisée sous 2 jours après la prise de contact sous réserve de disponibilité de l'un de nos formateurs.

Accessibilité :

Pour optimiser la qualité de notre prise en charge, les personnes en situation de handicap sont invitées à nous en informer dès la prise de contact, en nous précisant la nature du handicap.

Indicateur de satisfaction : 4,3/5

Indice calculé à partir des notes attribuées par nos stagiaires dans un but de mesure de la qualité et de la pertinence des formations dispensées.

Date d'actualisation du présent document : 01/01/2026

Contact et informations relatives à l'organisme de formation ATEXO ACADEMY :

Raison sociale : ATEXO SAS

Adresse : 63 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France

Email : formation@atexo.com

Téléphone : 01 89 16 93 50

Numéro de SIRET : 44090956200041

Numéro de Déclaration d'Activité (DA) : 11755953375